

teur, tous les autres ont été maintenus en service et que ces hommes sont disposés à transporter les céréales des élévateurs aux navires dès que ceux-ci entrent dans le port et que les céréales sont disponibles.

Il arrive pourtant ceci, monsieur le président. Par leurs actes, les autres entreprises d'élévateurs frappent d'exclusivité le port de Vancouver. Ils sont ainsi déloyaux envers les agriculteurs et sèment l'antagonisme parmi les syndicats, de sorte que la grève va s'étendre. Hier encore, je crois que le ministre du Travail a reçu un télégramme des *United Brewery, Flour, Cereal, Soft Drink and Distillery Workers of America*. C'est le syndicat touché par le litige actuel à Vancouver. La question revêt une telle importance que la seule façon dont nous puissions obtenir que ces entreprises fassent preuve de bon sens envers leurs employés, les agriculteurs et le gouvernement du Canada, c'est de verser au compte rendu la plainte officiellement notifiée au ministre du Travail. J'aimerais donc vous donner lecture du télégramme, puisque j'en ai reçu une copie du syndicat intéressé. En voici le texte:

Ayant promis au gouvernement d'essayer de maintenir un mouvement continu de céréales au port de Vancouver en n'étendant pas la grève aux autres élévateurs, à moins d'y être obligé par provocation, pendant que la commission industrielle actuelle essaie de régler la grève, le syndicat réclame d'urgence une enquête pour déterminer:

a) pourquoi tant de navires sont ancrés dans le cours d'eau depuis six semaines, dans l'attente de cargaisons de céréales;

b) pourquoi les élévateurs en exploitation n'ont pas et n'ont pas eu les catégories convenables, e.g. blé durum etc., en quantités suffisantes, et pourquoi ils ont actuellement beaucoup d'espace vacant d'entreposage;

c) pourquoi les wagons de chemin de fer des Prairies ont été diminués à presque rien, en une ou plusieurs occasions depuis deux mois;

d) pourquoi bien des emplacements et tuyaux de chargement de céréales aux élévateurs en exploitation sont vacants et inutilisés depuis plusieurs semaines;

e) pourquoi un important élévateur arrête des wagons de trois à cinq jours pour faire un pesage de contrôle, c'est-à-dire une inspection du gouvernement des céréales en stock, alors que des bateaux attendent pour charger le blé et que les cultivateurs des Prairies attendent pour l'expédier. La Commission aurait sûrement pu accorder une extension à cet élévateur pour maintenir sa licence, si c'est là la raison;

f) pourquoi, à la lumière de ce qui précède, les cultivateurs situés à des points d'expédition est-ouest de la Saskatchewan n'ont pu faire expédier leurs céréales entreposées afin de libérer leurs compartiments d'emmagasinage pour la nouvelle récolte;

g) pourquoi la Commission a adopté le nouveau manège de placer à l'extérieur des wagons des étiquettes d'autres élévateurs censés être les destinataires, alors que sur inspection ces wagons contiennent à l'intérieur des étiquettes du Syndicat du blé de l'Alberta.

C'est à cet élévateur que les employés sont en grève, monsieur.

Ce manège a pour effet d'entreposer les céréales d'une compagnie en grève dans un élévateur qui ne l'est pas. C'est un acte provocateur cherchant à étendre la grève. Bien qu'il lui répugne de le faire, le Syndicat enjoint à ses membres de mentionner ce blé afin de n'être pas victimes des provocations des compagnies ayant pour but de propager la grève, du moins pendant que la Commission siège.

Copie de cette dépêche envoyée aux leaders des divers partis:

Ce télégramme est signé par M. E. C. Sims au nom du Syndicat des travailleurs de céréales.

Je ne crois pas devoir m'excuser, monsieur le président, de me prévaloir du temps du comité pour lire le télégramme ou soulever cette question au moment de l'étude des crédits provisoires. Les agriculteurs veulent expédier leurs stocks de blé, afin de vider leurs compartiments et de prendre des dispositions en vue de la nouvelle récolte. De leur côté, les autorités du port de Vancouver veulent expédier les céréales. Le ministre du Commerce s'enorgueillit des contrats qu'il a signés au sujet de l'exportation de blé canadien. La ville de Vancouver tient à ce que son port reste ouvert. Les employés voudraient une entente à l'amiable avec leurs employeurs. Ils ne veulent pas fermer le port. S'ils ont fermé l'un des élévateurs, c'est seulement pour appuyer leurs revendications; les autres fonctionnent toujours. Et pourtant, les témoignages du syndicat de Vancouver sont concluants. Les compagnies d'élévateurs suscitent des embarras et tentent, par leurs actes, de provoquer une amplification de la grève de la part des syndicats, grève dont les ouvriers de Vancouver ne veulent pas. Les sociétés cherchent très nettement à provoquer une extension de la grève en plaçant des étiquettes sur les wagons de marchandises pour les acheminer vers les élévateurs qui ne sont pas touchés par la grève. Mais quand les syndiqués ouvrent les portes de ces wagons, ils constatent qu'ils étaient d'abord destinés aux élévateurs du syndicat du blé de l'Alberta qui ont été touchés par la grève.

• (7.50 p.m.)

Je sais que tous les députés ici veulent que les exportations de blé continuent de se faire au port de Vancouver. Et à cette fin, il faut refuser de collaborer à ce faux étiquetage des wagons de marchandises et s'assurer que tout l'espace d'entreposage, dans les élévateurs de Vancouver qui ne sont pas touchés par la grève, soit intégralement utilisé.

D'après le télégramme dont j'ai parlé, il n'y avait pas moins de six navires en rade de Vancouver attendant leur chargement de blé que, semble-t-il, les autres élévateurs n'étaient pas disposés à fournir, parce que leurs exploitants ont essayé de créer l'impression que les employés des élévateurs et